

Surveillants pénitentiaires

211^e promotion

Observatoire de la formation



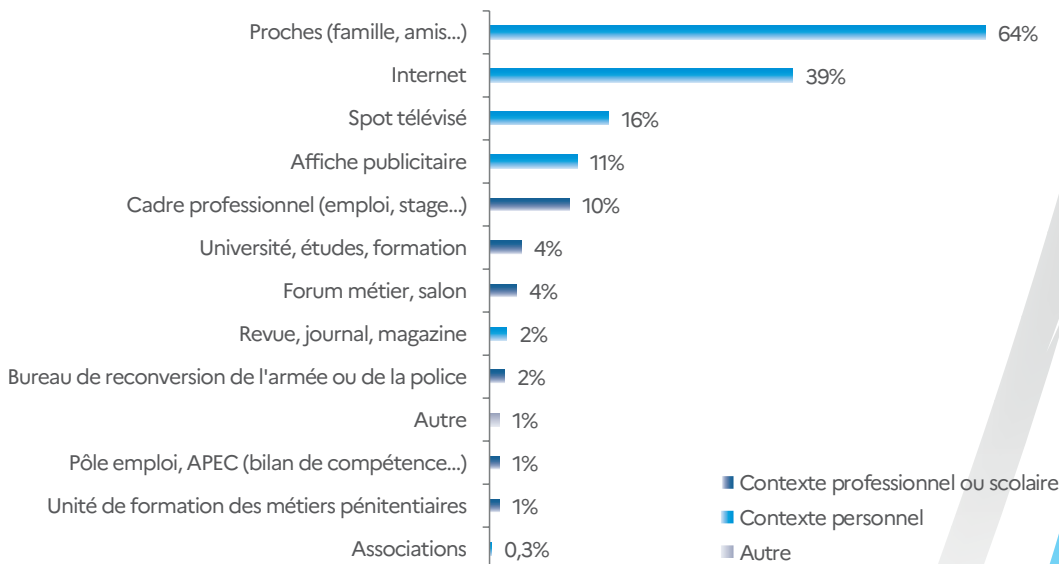
FÉVRIER 2022

À RETENIR

- > 324 élèves entrés en formation le 24 janvier 2022 pour une durée de 6 mois
- > 320 répondants, soit un taux de retour de 99%
- > 40% de femmes et 60% d'hommes
- > Âge moyen : 30 ans
- > 74% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principale DISP d'origine : la Mission Outre-mer (39%, dont 25% de néo-calédoniens)
- > 38% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principale perspective professionnelle : monter en grade vers des fonctions d'encadrement

Motivations & perspectives professionnelles

Graphique 1 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)

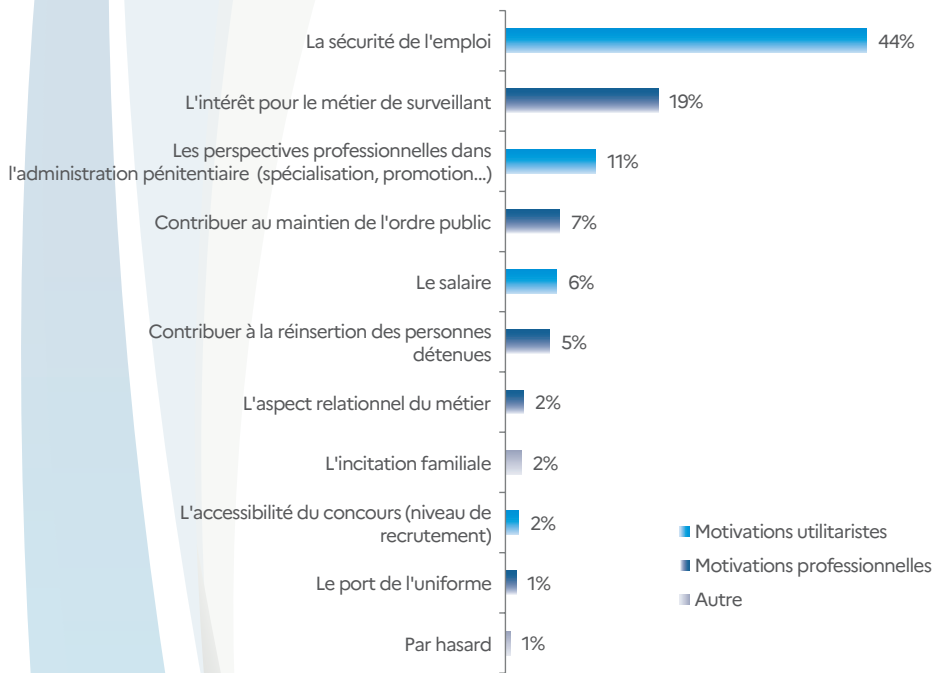


La première source de connaissance du concours reste les proches (64%), suivie par internet (39%). Concernant cette voie d'accès, les élèves citent principalement la publicité sur les réseaux (54%), les sites de l'Énap et des différentes instances publiques

(40%), la publicité sur internet (29%) et la vidéo de Tibo InShape (18%).

Par ailleurs, les spots télévisés et les campagnes d'affichage publicitaires ont incité respectivement 16% et 11% des élèves à intégrer la formation.

Graphique 2 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions

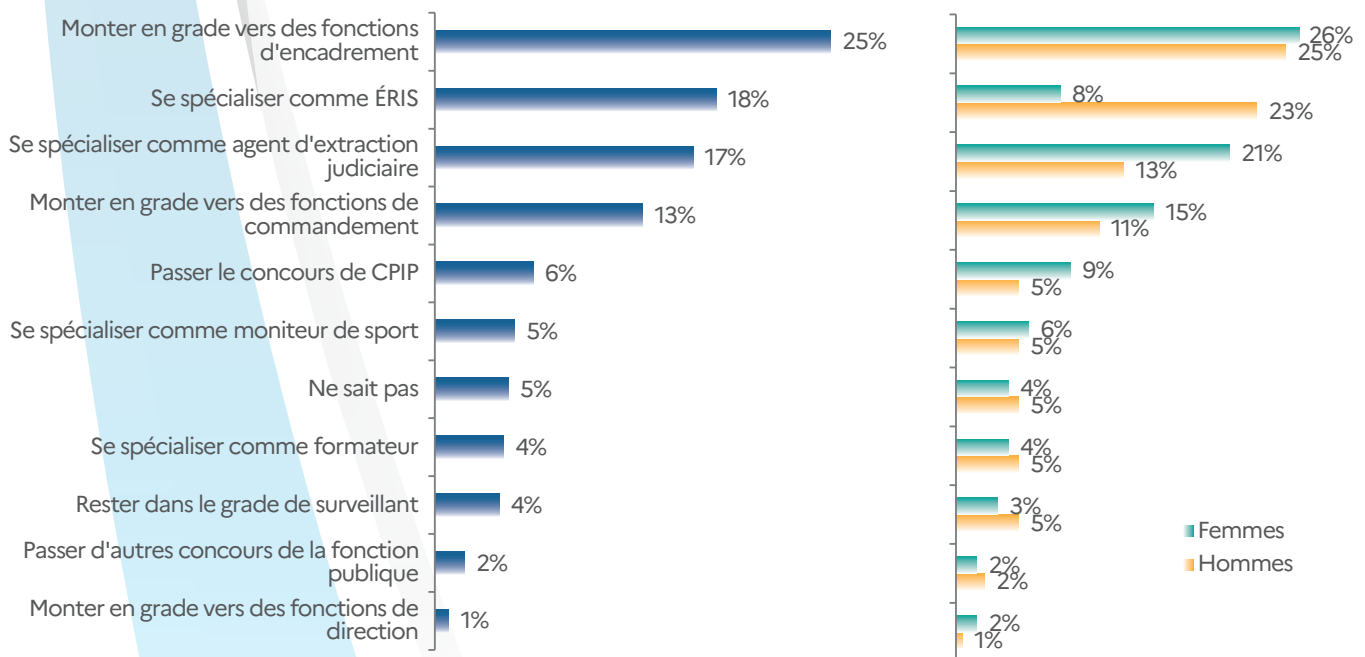


Les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitariste : 63% des élèves en mentionnent, contre 34% pour les motivations professionnelles.

Les élèves sont majoritairement attirés par la sécurité de l'emploi (44%). Suit, avec deux fois moins de répondants, l'intérêt du métier de surveillant (19%). Les agents mentionnent également les perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire (11% des agents), la contribution au maintien de l'ordre public (7%), le salaire (6%), ainsi que la contribution à la réinsertion des personnes détenues (6%).

Parmi les items les moins cités, nous retrouvons le hasard, le port de l'uniforme, l'accessibilité du concours, l'incitation familiale à passer le concours, et l'aspect relationnel du métier (1% à 2% chacun).

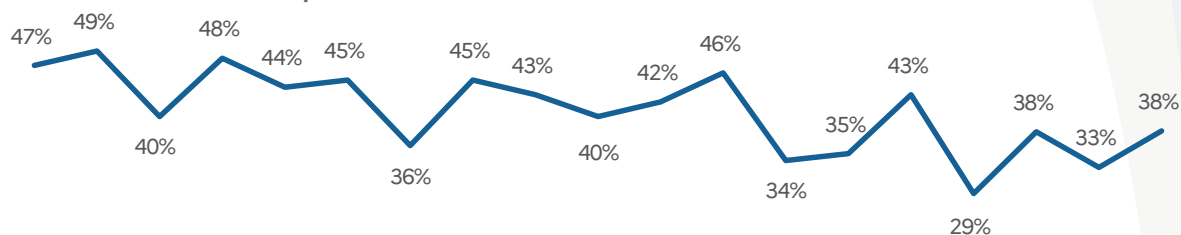
Graphique 3 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions



Comme cela est souvent constaté, la montée en grade vers des fonctions d'encadrement arrive en première position des perspectives professionnelles des agents en début de formation. Citée par 25% des répondants, elle se place devant les spécialisations en tant qu'agent ÉRIS (15%) ou agent d'extraction judiciaire (17%). Suivent la montée en grade vers des fonctions de commandement (13%), l'envie de passer le concours de CPIP (6%) et la spécialisation en tant que moniteur de sport (5%). La volonté de rester dans le grade de surveillant n'est citée en première perspective que par 4% des répondants.

Les perspectives diffèrent selon le genre : nous remarquons d'importants écarts entre les réponses des femmes et des hommes concernant certains items. Les hommes semblent s'intéresser davantage à la spécialisation en tant qu'ÉRIS, tandis que les femmes répondent plus fréquemment vouloir se spécialiser en tant qu'agent d'extraction judiciaire ou monter en grade vers des fonctions de commandement.

Graphique 4 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2016 et 2022 – Proportions



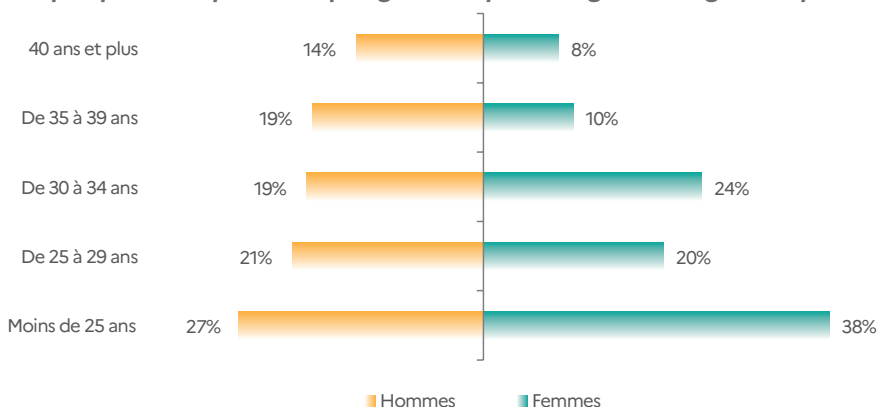
192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	206	207	208	209	210	211
2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022						

Les élèves sont 38% à mentionner une expérience dans un métier de la sécurité, ce qui les place au même niveau que ceux de la 209^e promotion. En tête des expériences, et contrairement à ce qui est observé habituellement, nous retrouvons celle de militaire (13%), suivie de près par celle d'agent de prévention et de sécurité (12%).

Par ailleurs, les expériences en tant que policier national / gardien de la paix et gendarme sont toutes deux citées par 7% des agents, 4% ont exercé en tant que sapeur-pompier, et 3% en tant que policier municipal.

Le profil sociodémographique

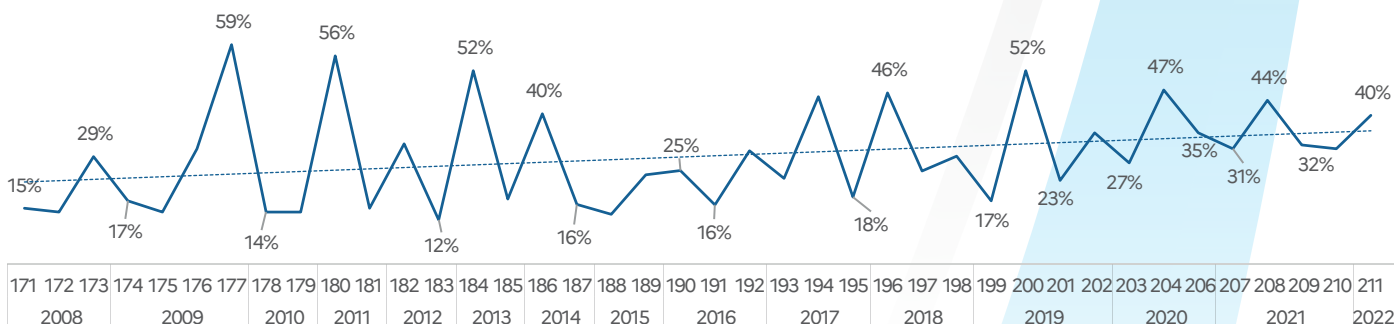
Graphique 5 : Répartition par genre et par catégories d'âge – Proportions



La 211^e promotion de surveillants est composée de 60% d'hommes et 40% de femmes. Les futurs agents sont âgés de 30 ans en moyenne, soit 2 ans de plus que la 210^e promotion.

Les répartitions par tranches d'âge diffèrent légèrement entre les hommes et les femmes : chez les hommes, toutes les tranches d'âge sont bien représentées, avec une proportion décroissante avec l'âge. Chez les femmes, on remarque des sur-représentations chez les moins de 25 ans ainsi qu'une bonne représentation des 30-34 ans. Les plus de 40 ans y sont minoritaires, ainsi l'âge moyen des femmes est plus bas que celui de leurs collègues masculins (28,8 ans contre 30,7 ans).

Graphique 6 : Évolution de la part de femmes parmi les élèves entre 2008 et 2022 - Proportions

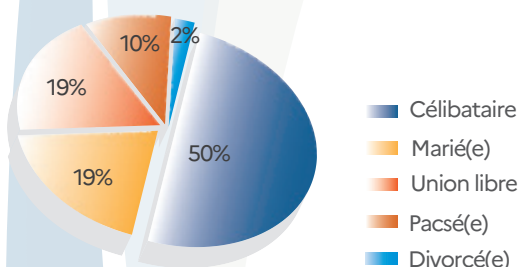


Les promotions d'élèves surveillants sont de plus en plus féminines au fil du temps, comme le montre la courbe de tendance illustrée sur ce graphique. En effet, la part de femmes tend à augmenter avec les années, même si cette proportion varie beaucoup d'une promotion à l'autre. Par ailleurs, nous semblons tendre vers une stabilisa-

tion de cette proportion, avec de moins en moins d'écarts relevés sur les dernières promotions.

La promotion la plus féminine sur la période étudiée est la 177^e, avec 59% de femmes, et celle recensant la proportion de femmes la plus faible est la 183^e, avec 12% de femmes.

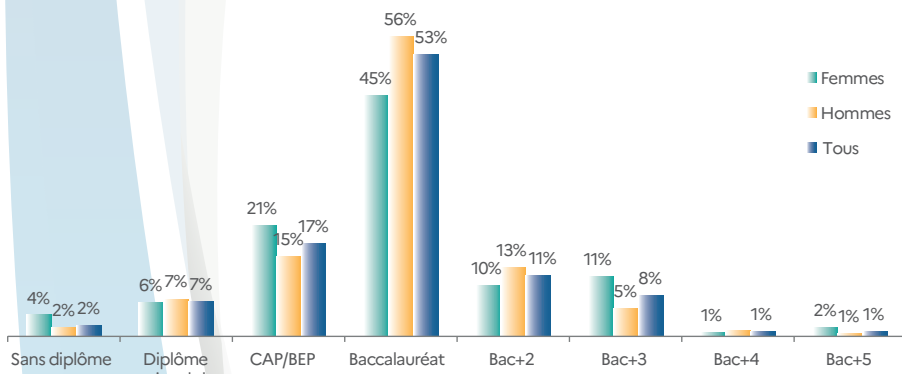
Graphique 7 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions



Fait inhabituel, les élèves célibataires sont tout juste majoritaires dans cette promotion : 52% le déclarent, dont 2% de divorcés. Ainsi, 48% se déclarent en couple (contre 38% en moyenne sur les 18 dernières promotions). Parmi eux, 19% sont mariés, 19% sont en union libre et 10% pacsés. Cette forte part de personnes en couple est potentiellement due au grand nombre d'agents originaires de Nouvelle-Calédonie, recrutés au niveau local, et donc pour qui l'éloignement avec la famille n'a pas été un frein dans leur engagement dans l'AP, puisqu'il ne durera que le temps de leur formation.

Par ailleurs, 47% des élèves sont parents, de deux enfants en moyenne. Si la plupart en ont la garde (78%), certains s'occupent de leurs enfants en garde partagée (10%) et les autres (12%) n'en ont pas la garde.

Graphique 8 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



74% des élèves sont titulaires du baccalauréat, c'est 9 points de plus qu'au sein de la 210^e promotion. Parmi eux, 53% sont bacheliers uniquement et 21% sont diplômés du supérieur. Le diplôme le plus souvent validé par les bacheliers est le baccalauréat professionnel (26%), les deux autres types de baccalauréat étant représentés à hauteur de 16% pour la filière générale et 11% pour la mention technologique.

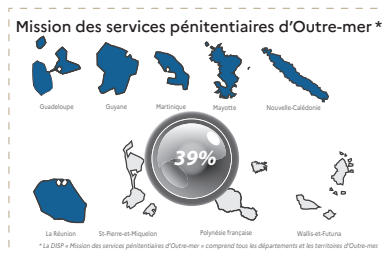
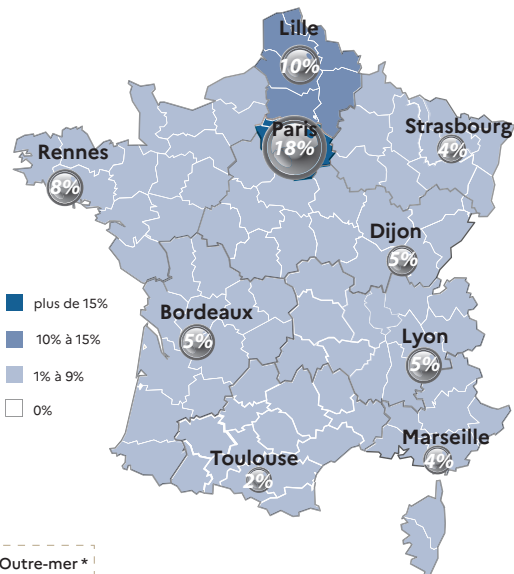
Les femmes sont proportionnellement moins souvent titulaires du baccalauréat que les hommes (respectivement 69% et 76%) mais elles sont plus nombreuses à mentionner un diplôme du supérieur (24% contre 20%).

Graphique 9 : Répartition par DISP d'origine – Proportions

Une majorité d'élèves a rejoint la formation via le concours national (58%), le recrutement régional ayant amené 40% des répondants à suivre la formation. Cinq élèves ont été admis via les emplois réservés, et trois grâce au recrutement en tant que travailleur handicapé.

La première DISP d'origine des élèves est la Mission Outre-mer : 39% des élèves en proviennent. Cette très forte proportion s'explique par le recrutement régional de nombreux élèves de Nouvelle-Calédonie, en prévision de la création d'un nouvel établissement pénitentiaire sur l'île. Le département d'Outre-mer le plus cité est ainsi la Nouvelle-Calédonie, avec 25% des élèves de la promotion qui en sont issus.

D'autres DISP constituent des viviers importants de recrutement : la DISP de Paris (18%), de Lille (10%), et de Rennes (8%). Lyon, Bordeaux et Dijon sont citées par 5% des répondants, 4% mentionnent celles de Marseille et Strasbourg, et seulement 2% ont passé le concours dans celle de Toulouse.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

FÉVRIER 2022

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Christophe MILLESCAMPS - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE - Saisie : Jacinthe BRISEBOIS-PATARD

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99